Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **70 (1998)**

Heft 1

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL

Le 15 janvier 1998 s'est constituée à Lausanne l'**INTERASSAR** vaudoise, comme il en existe déjà une à Genève.
Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle association professionnelle, mais un organisme faîtier d'associations professionnelles existantes:

- la FAS Fédération des Architectes Suisses (section romande)
- la FSAI Fédération Suisse des Architectes Indépendants (section romande)
- le GPA Groupement Professionnel UTS des Architectes
- la SIA vaudoise Société des Ingénieurs et Architectes
- l'UPIAV Union Patronale des Ingénieurs et Architectes Vaudois.

Face à l'ouverture des marchés, il est capital que les professionnels se regroupent au niveau cantonal d'abord, en attendant un nécessaire ordre professionnel au niveau fédéral.
Sans même débattre de l'imposture libéraliste, qui sous couvert de dérèglementation voudrait supprimer toute règle(l'autorisation aux architectes de pratiquer d'abord, puis l'autorisation de construire peut-être, pourquoi pas le permis de conduire!), et puisque la mode est au désengagement de l'Etat, c'est une nécessité sociale, en tant que garantie de qualité, que la profession reprenne le contrôle professionnel avec rigueur et exclusion de tout arbitraire.
La première bataille de l'Interassar vaudoise est la nouvelle LAP (loi sur la profession d'architecte),en particulier le maintien de la liste des architectes reconnus par le Conseil d'Etat: même si elle n'a pas été entendue, cela a été la première occasion de se souder, pour mieux affronter des luttes futures encore plus âpres.
A l'heure où l'on perd de vue la spécificité de la prestation de service, où tout est réduit à une marchandise, où même des maîtres d'ouvrage publics imposent de la sous-enchère d'honoraires, cette naissance paraît salutaire.

François-Joseph Z'GRAGGEN

SOMMAIRE

4 Habiter bon marché
Entre pragmatisme et innovation
Marie-Christine Petit-Pierre

9 Dossier: Le logement du futur
Concours de projets pour la réalistion de groupements d'habitations prototypes à Delémont

Conclusion du président du jury
Jacques Blumer

Logement social : quoi de neuf ?
Charles-André Meyer

Présentation des projets retenus

Une ethnologue chez les architectes
Sophie Chevalier

Développer le logement : un objectif prioritaire pour Delémont
Rémy Meury

22 Logement social
CORAD, radicalement vôtre...
Robert Curtat

27 Actualités ASH
Informations OFL : la nouvelle LCAP

28 Mouvement coopératif
Retour aux sources
Jean-Pierre Giuliani

30 Lire - voir - entendre

En couverture :
« LES HEURES CLAIRES »
lauréat du concours «Le logement du futur»

HABITATION
revue bimestrielle romande
ISSN 0017-6419

Edition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

Secrétariat de rédaction
Martine Stadelmann Beuret

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, architecte SIA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre

Architectes
J.-P. Giuliani, B. Marchand, N. Pham, C.-A. Meyer, R. Willomet, F. Wenger

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat, et de la FAS (section romande de la Fédération des architectes suisses).

Abonnement (CCP 12-14785-9)
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)
Etranger: Fr.90.- par an
Prix du présent numéro: Frs.14.-

Prépresse et impression
Imprimerie Corbaz, Montreux